

# MILANNGES BELLETTREUX,

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XII. Montreal, Vendredi, 12 Janvier 1849. No. 35.

## PIE IX ET ROMÉ.

Nous pensons que nos lecteurs nous sauront gré de leur donner tous les détails que nous avons sur le Souverain Pontife et l'état de la ville de Rome, à l'exclusion d'autres matières.

Paris, 1er décembre 1848.

Rien n'est plus difficile que de savoir la vérité entière sur la situation présente de Rome. Sans doute, la tranquillité matérielle n'y était pas troublée, au moins jusqu'à la date du 23. Le Pape, à cette même date, était encore au Quirinal; il y était sous la puissance de ses ennemis, entouré de gardes choisies par eux, privé de ses conseillers et de ses serviteurs, tel enfin que l'infortuné Louis XVI aux Tuileries, après le 20 juin. Les journaux dévoués au Saint-Siège sont sous le coup de la terreur. Le *Giornale Romano* et le *Lavoro* sont muets. Le *Costituzionale* ose à peine écrire cinquante lignes sur le nouveau ministère, et il lui promet son appui. Il n'y a que les feuilles radicales à qui il soit permis de parler. Mais qui peut croire à leurs déclamations? Un fait seulement ressort d'une manière éclatante. C'est que les vainqueurs ne redoutent rien tant que le départ du Saint-Père. Ils sentent quel coup terrible l'éloignement de Pie IX leur porterait aux yeux de l'Europe et du monde. Ausi font-ils tout ce qu'ils peuvent pour persuader à la catholécité inquiète que le Pape est libre, et qu'il a librement acquiescé aux demandes de l'émeute. Heureusement tous les représentants des puissances étaient accourus autour du Pontife: ils ont pu admirer sa fermeté héroïque et son héroïque mansuétude. Non, le Pape n'a pas été, le Pape n'a pas fait plus sa volonté souveraine devant l'insolence de quelques révoltés! Mais le généreux Pie IX, trahi par les ingrats qu'il avait comblés de bienfaits, couvert en quelque sorte du sang de son secrétaire, et entendant les balles siffler au-dessus de sa tête, Pie IX a voulu prévenir le carnage, et prenant l'Europe à témoin de la violence qu'il subissait, il a laissé ses ennemis achever leur victoire. De ce moment, le Pape n'était plus libre, et l'histoire, en admirant son inimitable douceur, enregistrera comme leur arrêt la violence de ses oppresseurs!

Toutes les arguties de la presse radicale n'y feront pas plus que ses menaces. Les journaux de MM. Mamiani et Sterbini auront beau dire: "Qu'un bon père ne quitte pas ses enfants," que "nous ne sommes plus dans un temps où les Papes furent devant les factions," que "l'union du souverain et du peuple n'a jamais été plus entière," que "tout le monde révérait hautement la Papauté et respectait la majesté du Pontife," ils ne réussiront pas plus à donner le change par ces hypocritiques et invectives comme celles-ci: "Les misérables, qui envient au prince la gloire et son union avec le peuple, ne pensent pas, les sacrilèges qu'ils sont, combien en ce moment décisif la fuite du prince serait funeste au principal. Le peuple, obligé d'aviser pour lui-même, tournerait son esprit vers une forme de gouvernement incompatible avec l'autorité temporelle des Papes, et séparerait une fois pour toutes l'épée d'avec le bâton pastoral. Cela n'arrivera pas tant que le peuple et le Pape seront unis; mais une fois que le Pape se serait éloigné du peuple, ce dernier lui demeurerait fidèle dans l'ordre religieux, mais s'en séparerait à jamais peut-être dans l'ordre politique."

Au lieu de les tromper, ce langage sera une lumière pour les nations corrompues, pour notre France surtout, la fille aînée de l'Eglise. La puissance temporelle du Saint-Siège est le meilleur gage de l'indépendance de la Papauté. Or, l'indépendance de la Papauté est une nécessité sociale pour la civilisation et pour la politique du monde.

Pour la liberté de trois cent millions de catholiques et pour l'honneur de la conscience chrétienne, il faut que le Vicaire de Notre Seigneur Jésus-Christ soit libre. Pour le repos des peuples, pour l'équilibre de l'Europe, pour les destinées présentes et futures du globe, il faut que le Pape, soit libre à Rome; et il ne dépendra pas d'une poignée de démagogues, infâme minorité dont toute la force ne réside que dans la lâcheté des honnêtes gens, il ne dépendra pas de quelques sicaires et de quelques clubistes que ses intérêts supérieurs soient méprisés.

La *Gazetta* de Rome du 19 contient le programme politique des ministres: il est signé seulement de MM. Muzarelli, Galetti, Sterbini et Lunali; les autres sont absents. "On attend incessamment leur venue," ajoute la *Gazetta*. En effet, le comte de Campello, ministre de la guerre, est arrivé le lendemain, et le comte Mamiani, "dont la santé est rétablie," s'est trouvé réuni le 23 à ses collègues:

Voici le programme:

"Appelés au ministère au milieu de circonstances extraordinaires, et alors que refuser serait de notre part vouloir mettre en péril certain la forme constitutionnelle actuelle du gouvernement de notre Etat, nous serions épouvantés par la gravité des choses et des temps, si nous n'étions pas soutenus par la pensée que notre programme politique est en harmonie parfaite, non-seulement avec les principes proclamés par le peuple, mais encore avec ceux qui, après mûre délibération, ont été acceptés par nos chambres législatives, principes qui serviront de règle à toutes nos actions tant que nous resterons au pouvoir.

"Parmi ces principes, il en est un qui a eu, par acte solennel, l'assentiment du prince; sur un autre, promesse a été faite que le prince se concerterait avec le nouveau ministère, afin qu'il fût fait des propositions analogues à présentées à l'acceptation des chambres délibératives.

"Le principe de la nationalité italienne, proclamé par notre peuple et par les chambres cent fois, et par nous accepté, a été sanctionné sans réserve par le prince, alors qu'avec un zèle tout paternel, il le rappelait à l'empereur d'Autriche dans sa lettre à ce prince.

"Attendu que pour réaliser ce bien nous croyons indispensable d'exécuter les délibérations adoptées par la chambre des députés, concernant l'indépendance italienne, notre

ferme résolution de mettre en pratique ces délibérations n'est pas autre chose qu'une franche adhésion aux vœux des représentants du peuple.

"Nul ne doute de notre pleine adhésion au programme du 5 juin, accueilli avec tant d'enthousiasme par les chambres délibératives.

"La convocation d'une Constituante à Rome et la rédaction d'un acte fédératif, sont des principes et des maximes que nous trouvons formulés dans le vœu exprimé par nos chambres pour la convocation d'une Diète à Rome, destinée à discuter les intérêts généraux de la patrie commune.

"Aujourd'hui que, à ce vœu, à cette maxime fondamentale, vient se joindre le consentement du prince à en soumettre la décision aux chambres, le consentement du grand homme que l'Italie entière a salué comme l'initiateur de sa liberté et de son indépendance, notre cœur palpite à l'idée de la proximité du moment où il nous est donné d'espérer voir naître enfin ce pacte fédéral qui, respectant l'existence des Etats isolés et laissant intacte leur forme de gouvernement, servira à assurer la liberté, l'union et l'indépendance de l'Italie.

"Cette œuvre aura sa perfection, à notre avis, alors que s'y associeront la gloire de Rome et le nom vénéré d'un Pontife.

"Nous nous présentons avec ce programme devant le peuple et les chambres. Si le peuple nous accorde sa confiance, nous ferons tous nos efforts pour continuer de la mériter. Les chambres vont être appelées à nous prouver si elles nous accordent leur confiance, et il nous est permis de l'espérer, si leurs principes politiques continuent d'être aujourd'hui ce qu'ils ont été par le passé."

Paris, 3 décembre 1848.

Nous écrivons les yeux pleins de larmes de douleur et de joie. A cette heure, Pie IX touche peut-être la terre de France! Une dépêche télégraphique, lue hier à l'Assemblée Nationale, au milieu de l'émotion universelle, a annoncé que le Saint-Père avait abandonné la ville ingrate où régnaient ses oppresseurs, et qu'il accepte l'asile qui lui a été offert au nom de notre patrie. Il est impossible de reproduire l'impression qu'a causée cette grande nouvelle. L'Assemblée entière s'est levée dans une vive et sympathique agitation, et elle ne s'est calmée que devant les nobles paroles par lesquelles l'illustre évêque de Langres, se faisant, comme il l'a dit, "l'organe non-seulement de toutes les consciences catholiques, mais de toutes les âmes religieuses et libres," a rendu de solennelles actions de grâces à la République, au nom de la France, de l'Eglise et du monde.

Quant à nous, adorant humblement les desseins de la Providence, nous répétons ce que nous disions dans l'attente de ces mystérieux événements: Oui, la venue de Pie IX au milieu de nos peuples sera la bénédiction de notre avenir! Ce martyre de l'ingratitude, ce représentant de la justice outragée, cet Ange de paix et de douceur apportera à notre patrie bien-aimée les gages de la concorde et de la réconciliation. Sa marche à travers nos villes et nos provinces va être une marche triomphale. Les populations vont accourir sur son passage, avides de le contempler, de se courber sous sa main bienévoquée. La France, la vieille France de Charlemagne et de Saint Louis, se portera tout entière dans un élan d'enthousiasme et d'amour au-devant du glorieux Successeur de Saint Pierre, et elle baisera avec transport les pieds de ce victorieux proserit.

Venez, venez, très-saint Père! Trente-trois millions de fidèles vous ouvrent leurs cœurs et se prosternent devant vous! Venez, les Evêques de nos Eglises vont se presser autour de vous, comme les Apôtres à l'entour de leur Chef, vous offrant le tribut de leur filiale vénération. Nulle terre catholique n'est une terre étrangère pour le Père commun des chrétiens; mais la France est la fille aînée de l'Eglise, et elle a des droits spéciaux à votre paternelle préférence! Venez, votre présence sera pour nous le gage des faveurs célestes, le signe du calme après la tempête, l'aurore après les tristes déchirements de la discorde! "Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! Béni soit celui qui vient évangéliser la paix!"

Manifestement, M. Bonaparte, veut jouer à Rome le rôle d'un *Roi des Hollés*. Non content d'avoir pris une part décisive à l'émeute du 16, il prétend dominer les chambres. Les tribunes du conseil des députés sont remplies de ses créatures: elles se soulèvent à sa voix, elles rient, elles interpellent, elles tyrannisent. Les députés sont sous le coup de cette oppression, et c'est à peine s'ils osent réclamer. Le ministère tout le premier le subit. Les séances du 20 et du 21 en sont la preuve. Ici, il faut crier. On discutait sur l'élargissement du local affecté au public. Le marquis Potenzianni monte à la tribune.

Potenzianni.—Me trouvant à cette tribune, je profite de l'occasion, honorables collègues, pour vous proposer, après tout ce qui s'est passé, de nommer une députation chargée de porter au pied du trône de Sa Sainteté l'expression de notre dévouement et de notre inaltérable attachement.

Bonaparte.—Il n'est pas temps de parler d'actions de grâce, et encore moins de dévouement. C'est le temps d'agir, le temps de voir réalisées une fois ces promesses que le peuple a obtenues du pouvoir. Nous avons ici un ministère qui, n'étant pas encore au complet, n'a pas voulu ajouter une parole au programme publié dans la *Gazette Officielle*. Avant donc de s'occuper d'une proposition imprudemment faite à l'Assemblée, qu'on me permette de le dire, je crois qu'il convient de connaître à fond l'intention du nouveau ministère nommé, ou tout au moins désigné par le peuple. Ce ministère a fait un programme qui ne me semble pas à la hauteur des circonstances. Que demandait, en effet, le peuple romain? La proclamation de la *Constituante italienne*, de cette Constituante qui seule peut sauver à la fois et l'Etat et l'Italie entière. Vous me comprenez, je parle de la Constituante élue par le vote universel et direct

de tous les citoyens italiens, de la Constituante proclamée en Toscane par un ministère démocratique, de la Constituante du séraphique Montanelli. Eh bien! dans le programme du ministère, il n'est question que d'une Constituante bâtarde, d'un acte fédératif dont les bases, assurément, ne sont pas celles pour la conquête desquelles le peuple s'est montré prêt à verser son sang. Rome, à mes collègues, Rome, capitale nécessaire de l'Italie; Rome, appelée par tous les bons italiens à devenir la capitale de la Péninsule, doit doublement peser ses actes. Et ce peuple généreux, qui a si facilement triomphé, parce qu'il combattait pour l'opinion italienne, sera le dernier à consentir à ce que la Constituante ne soit pas la véritable représentation de la nationalité de l'Italie.

Potenzianni.—A la question!

Bonaparte (avec énergie).—Je suis parfaitement dans la question quand, pour repousser une proposition compromettante, je revendique les droits du véritable et légitime souverain de notre pays, les droits du peuple italien. Il appartient à la Constituante italienne de décider plusieurs questions que, dans sa sagesse, le peuple romain, le peuple vainqueur n'a pas voulu résoudre. Et cependant vous criez que c'est le moment de prendre des résolutions dont vous pourriez avoir bientôt à vous repentir. Oh! vous me comprenez! vous appréciez ce que je fais, comme ce que je dis brutalement, et il est inutile que je prenne la peine de développer une pensée qui, grâce à Dieu, est la pensée de toute l'Italie, de l'Italie qui saura briser chambres et trônes, s'ils entreprenaient de mettre des entraves aux élans généreux et énergiques de ce premier pays du monde. Je m'oppose de toutes mes forces à l'imprudente proposition du député de Rieti.

Potenzianni.—Il ne s'agit point d'actions de grâces, il s'agit d'exprimer à Notre Souverain que nous lui serons toujours respectueux et dévoués. (Rumeurs dans les tribunes.)

Le président Sturlinetti.—Je mets aux voix la proposition du député Potenzianni. Que ceux qui l'adoptent se lèvent. (On ne peut compter les votes, ceux qui s'étaient levés s'étant rassis tout de suite.)

Bonaparte.—Je demande la contre-épreuve, qui est de droit.

Le président. (faisant la contre-épreuve).—Que ceux qui n'adoptent pas la proposition se lèvent! (La proposition est rejetée.)

Qu'on veuille bien remarquer le mot de la *Gazetta*, d'où nous tirons ce compte-rendu: *Rumeurs dans les tribunes*, et ensuite ce vote qui, d'office à la première épreuve, est décisif à la contre-épreuve.

En voici l'explication, tirée de la séance du 21. Sur le procès-verbal, M. Pantaleoni demande la parole:

"Quand la proposition de Potenzianni fut mise aux voix, dit-il, des voix des tribunes imposèrent aux députés de ne pas se lever. Par suite de cette provocation, il y eut des députés qui, après s'être levés à l'épreuve, se levèrent à la contre-épreuve, et votèrent pour et contre, d'autres ne se levèrent ni pour ni contre. Je désire qu'il soit fait mention de cette circonstance au procès-verbal pour qu'on voie quel est le degré de liberté qui est laissé à nos discussions et à nos votes."

Accusé M. Bonaparte bondit à la tribune: il se sentait frappé dans les siens, et il protesta contre toute pensée d'intimidation.

M. Pantaleoni répond qu'il n'a pas fait de supposition, qu'il a exprimé un fait, et qu'il insiste pour l'insertion du fait au procès-verbal.

Rome, 24 novembre 1848.

"Nous marchons vraisemblablement vers une crise nouvelle. On dit qu'une rupture a éclaté dans le sein du Cercle Populaire entre Sterbini et le prince Bonaparte (Canino).—Ce dernier, qui passe ici pour avoir sollicité, de son argent, les journées des 15 et 16 novembre, est mécontent de ne pas trouver en dehors du pouvoir; il a résolu, assure-t-on, d'attaquer le ministère; et, pour renverser plus sûrement Sterbini, de le dépasser par l'exaltation de ses passions radicales et anti-religieuses; ce sera un curieux combat. En attendant, Sterbini paraît disposé à s'appuyer sur l'élément des socialistes. Les ateliers nationaux ont si bien conduit la France à la confusion, qu'il essaierait volontiers quelque chose de semblable, il parle beaucoup de la nécessité d'organiser le travail; on sait, en général, ce que cela veut dire; et, pour reconnaître en même temps le haut patronage auquel il se soumet vis-à-vis du Cercle Populaire, il vient d'inviter à désigner, dans chaque quartier, deux citoyens qui formeront une commission du travail, et qui seront spécialement chargés de se concerter sur les moyens les plus prompts d'un procurer au peuple. (Un fait assez remarquable est l'attitude du parti vis-à-vis du clergé, il y a quelques mois, lorsque l'on cria: *Viva Pio Nono!* on assassinait les prêtres en plein Corso, et on les insultait; aujourd'hui que le Saint-Père est prisonnier, on n'insulte plus le clergé. C'est de la tactique, mais ce n'est pas autre chose; personne ne saurait s'y méprendre.

Zucchi n'avait pas encore eu, au départ des dernières lettres de Bologne, la nouvelle de l'assassinat de M. Rossi et les événements de Rome; on ignore encore l'attitude qu'il prendra. Le bruit se répand qu'il sera disposé à jouer le rôle de Windischgrätz; mais il n'y a à cela aucun fondement solide; du reste, on annonce qu'il a complètement rétabli l'ordre à Bologne.—Faites bien comprendre à la France quelle est la position de Rome; ce n'est pas un parti politique, c'est un parti d'assassins qui est au pouvoir; ils ne règnent que par la terreur du poignard.—Nous avons une nouvelle fête ce soir, Mamiani est arrivé; c'est toujours le même peuple: *Panem et circenses*. Hier c'était pour Galetti, avant-hier pour un autre; il en invente.—La plupart des membres du Sacré-Collège, après les menaces de mort dirigées contre eux, et sur l'ordre exprès du Saint-Père, ont quitté Rome; ils emportent une bulle, dans laquelle Pie IX, prévoyant un dernier retarder, les dispense de toutes les formalités qui pourraient retarder le choix de son Successeur; voilà où nous en sommes.—Le Cardinal

Lambruschini n'a échappé que par miracle; son palais a été fouillé en tous sens et son lit percé de coups de poignards.—Il est certain aujourd'hui que personne n'a succombé sous les coups des Suisses; on n'avait parlé de la mort de deux gardes civiques que pour effrayer la population; il n'y a eu de tué que Mgr. Palma.—Mgr. l'abbé Rosmini n'a ja n'ais accepté le ministère, c'était contre son consentement que son nom avait figuré sur la liste; il a été remplacé par Mgr. Muzzarelli, dont l'acceptation n'étonne personne.

"Vous connaissez Mamiani par son ministère, et son programme insensé du 5 juin; Sterbini, rédacteur en chef du *Contemporaneo*, est celui des chefs du parti radical qui est le plus compromis dans l'assassinat de M. Rossi. C'est sa parole tant soit peu énergique qui ait été dit à la chambre des représentants, dans la séance du 15, lui a été adressée; plusieurs des membres, qui ignoraient encore le crime, paraissent étonnés de l'agitation qui se manifestait au dehors. "Demandez à M. Sterbini, il en sait quelque chose, s'écria un des députés, en le regardant fixement." Et Sterbini, troublé, baissa la tête. Ce n'est pas là, sans doute, une preuve décisive de culpabilité, mais c'est la une des indications des soupçons qui existent dans l'opinion sur son compte.—Campello, un instant ministre de la guerre sous le ministère Fabri, a été obligé, en plein conseil des ministres, de se reconnaître coupable de trahison contre la personne de Pie IX. Il méritait d'être fusillé; le Saint-Père se contenta de lui retirer son portefeuille.—Galetti, ministre de la police sous le ministère Mamiani et sous celui de Fabri, a toujours eu une conduite équivoque. On l'a accusé d'avoir trahi tout à tour le Saint-Père et les clubs auxquels il est allié; mais il a su s'attacher les carabinieri qui res-ortissent de son ministère, et qui constituent la principale force militaire de l'Etat.

Mgr. Palma est vivement regretté; il n'était pas moins distingué par sa piété que par sa science; il avait le titre de secrétaire des lettres latines, et il est probable que le dernier bref qu'il a rédigé est celui qui a été accordé au Saint-Père à M. l'abbé Dupanloup et à ses collaborateurs de l'*Ami de la Religion*. Mgr. Palma est auteur d'une histoire ecclésiastique très-estimée; il composait avec Mgr. Fornari et le chanoine Graziose ce triumvirat illustre de théologiens érudits et profonds que l'opinion générale plaçait à la tête de la science. Mgr. Fornari, aujourd'hui noncé à Paris, est le seul qui survive."

Paris, 7 décembre 1848.

Le Pape est à Gaète, petite ville fortifiée des états napolitains, située près de la mer, à quelques lieues de Rome. Le roi et la reine de Naples, ainsi que la famille royale, se sont empressés de se rendre auprès du Saint-Père. M. d'Harcourt et M. de Corcelles ont dû rejoindre bientôt Sa Sainteté.

La *Patrie* donne ce soir les détails qui suivent: "On a communiqué aujourd'hui, à l'ouverture de la séance, à quelques représentants, une dépêche du consul de Civita-Vecchia, à la date du 28 novembre, quatre heures du soir: elle porte que le Pape n'a pas quitté Gaète et les environs du Monte-Casini; que le roi de Naples a vivement tenté d'amener le Saint-Père au centre de ses Etats; que Sa Sainteté a déclaré positivement qu'elle n'abandonnerait pas la frontière des Etats de l'Eglise. Les ambassadeurs de France, d'Espagne, et le chargé d'affaires de Rome, sont auprès du Pape. On ajoutait à l'assemblée les détails qui suivent sur les circonstances du départ du Pape. Quelques insurgés ayant reconnu le Pape, au moment où il quitta le palais Quirinal, le poursuivirent jusqu'à la frontière et pour s'emparer de sa personne. Les troupes napolitaines parvinrent avec beaucoup d'efforts à dissiper les assaillants, et à leur épargner peut-être un crime.

Nos dernières lettres de Rome sont du 27. Elles s'accordent à représenter le ministère nouveau dans le plus grand embarras, s'efforçant toujours de faire croire au peuple qu'il a l'adhésion et la confiance du Saint-Père, et que le départ de Pie IX ne change rien à la situation.

"Le Pape était bien libre de s'éloigner, dit le *Contemporaneo*; rien ne doit surprendre dans cette détermination. Il laisse tous les pouvoirs constitués; il recommande au peuple une obéissance pleine et entière à ce ministère. Le gouvernement est celui de Pie IX, et assisté du concours des Romains, il marchera dans la voie démocratique que les Romains lui ont indiquée."

Au fait, évidemment n'en être pas persuadé quand on lit les lignes suivantes: "Le peuple n'a fait et n'a demandé le 15 rien que de juste, rien qui n'ait été plus ou moins dans les intentions du Pape; et cela est si vrai que le peuple croyait avoir rendu un service encore moins à lui-même qu'au Pontife, en délivrant ce dernier des méchants qui l'empêchaient de faire le bien."

Ce qu'il y a de plus triste, c'est que le conseil des députés s'associe à ces mensonges. Voici la proclamation qui a été publiée par le président:

AU PEUPLE DE L'ÉTAT PONTIFICAL.

"Vous devez être assuré que, en l'absence du prince, le gouvernement de l'Etat demeure constitué dans les mêmes formes et avec les mêmes autorités légales.

"Le conseil des députés, toujours ferme dans l'exercice de ses droits et dans l'accomplissement de ses devoirs, est d'accord de tout point avec le ministère auquel le Saint-Père a confié les pouvoirs, et a confié, pendant son absence, le soin de protéger l'ordre public. C'est pourquoi, après avoir décrété, à l'unanimité, de donner assiduellement et de toutes nos forces notre concours à tout acte louable du gouvernement, le conseil y ajoute ses instances et exhorte le peuple romain et celui des provinces à donner une preuve plus éblouissante que jamais de vertu et de sagesse civiques, leur rappelant principalement que de leur concorde et de leur union actuelles dépendent en très-grande partie desormais l'union, la concorde et la délivrance de l'Italie.

"Le conseil des députés, en son nom et au nom du ministère, assure la population de son zèle inébranlable pour arracher